

22 mar 2007 -12:56

## Ministre De Gucht choqué par les condamnations à mort au Soudan

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht a exprimé son indignation suite à la condamnation à mort par lapidation de deux Soudanaises pour adultère.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht a exprimé son indignation suite à la condamnation à mort par lapidation de deux Soudanaises pour adultère.

Ministre De Gucht choqué par les condamnations à mort au Soudan Bruxelles, le 22 mars 2007. Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht a exprimé son indignation suite à la condamnation à mort par lapidation de deux Soudanaises pour adultère. " Je ne suis pas seulement indigné par ce jugement, je le condamne également. J'ai aussi de sérieuses questions sur le déroulement du procès. J'ai appris que les accusées ont été condamnées sans avoir pu recourir à un avocat et que le tribunal a utilisé une langue qu'elles ne maîtrisaient pas", selon le Ministre. Sadia Idriss Fadul et Amouna Abdalla Daldoum appartiennent aux groupes non-arabophones au sein de la société soudanaise et ne maîtrisent pas par conséquent l'Arabe. Il n'y avait pas d'interprète présent pendant le procès. "J'ai décidé de faire convoquer le Chargé d'affaires du Soudan pour faire savoir que de telles pratiques n'étaient pas tolérables", selon le Ministre. Le Chargé d'Affaires soudanais, M. Elobeid Mohamed a été reçu aujourd'hui par M. Jan Grauls, Président du Comité de Direction du SPF Affaires étrangères.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)